

La connaissance du sol à la base de la construction n'est pas obligatoire, mais elle n'en est pas moins essentielle pour garantir la stabilité et la pérennité de l'ouvrage.

C'est pourquoi une étude de sol est vivement recommandée en amont d'un projet de construction car elle peut éviter des mauvaises surprises quant à la qualité du sol du terrain convoité.

Qu'est-ce que l'étude de sol ?

L'étude de sol est réalisée par un technicien habilité et compétent, présentant une assurance professionnelle applicable pour ce type de prestations.

L'étude de sol consiste à étudier des points particuliers situés sur les lieux d'implantation du futur projet par l'intermédiaire d'un plan de masse.

Combien coûte une étude de sol ?

Le prix est variable et fonction de la mission que vous souhaitez, mais afin que vous puissiez avoir un ordre d'idée, il faut compter entre 1200 euros HT à 1800 euros HT voir plus selon l'accessibilité et la distance pour l'acheminement du matériel de sondage.

Les missions de visites de chantier sont facturées en moyenne 200 euros HT.

